

Attestation d'assurance pour les membres de l'association Hartmannbund

Souscripteur	Nom/Prénom Rue/numéro de la maison Code postal/Domicile
Assureur	Deutsche Ärzteversicherung Allgemeine, Zweigniederlassung der AXA Versicherung AG à Cologne
Police N°	35.29.00.73500
Personnes assurées	Il existe pour les étudiants en médecine des semestres pré-cliniques et cliniques qui sont membres de l'association Hartmannbund – Verband der Ärzte Deutschlands e.V. – une assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Individuelle sous le numéro de police indiqué ci-dessus.
Point de départ de la garantie individuelle	La garantie est acquise dès l'inscription à l'association Hartmannbund.
Fin de la garantie individuelle	La garantie cesse automatiquement avec le début de ce qu'on appelle le Praktisches Jahr (année pratique) ou dès que la personne assurée n'est plus membre de l'association Hartmannbund.
Somme assurée (Responsabilité Civile Professionnelle)	■ 5.000.000 Euro à forfait pour les dommages corporels, matériels et immatériels. La prestation totale de l'assureur pour la totalité des sinistres survenant au cours d'une année d'assurance s'élève au triple de la somme assurée.
Etendue territoriale de la garantie	La garantie est acquise dans le monde entier, y compris aux USA et au Canada.
Etendue de l'assurance	Dans le cadre des conditions d'assurance convenues, notre compagnie garantit les personnes assurées contre toute réclamation en dommages-intérêts présentée par un tiers sur la base des dispositions légales en matière de responsabilité civile de droit privé pour tous dommages corporels, matériels et immatériels survenant durant la période de validité du contrat d'assurance. La garantie s'étend à la responsabilité civile légale de l'étudiant en médecine découlant de son activité/sa formation en milieu ambulatoire et hospitalier à titre professionnel et occasionnellement à titre privé, dans la mesure où il n'existe pas d'autre garantie. La garantie s'étend également à la responsabilité civile individuelle du membre de l'association Hartmannbund, de son/sa partenaire et de ses enfants – sans indication de leurs noms –, dans la mesure où ceux-ci vivent en communauté domestique avec le membre de l'association et dans la mesure où il n'existe pas d'autre garantie.
Autres assurances de responsabilité civile	Cette assurance est une garantie subsidiaire. Dans la mesure où d'autres assurances existent (par exemple des assurances RC Professionnelle ou Individuelle), la garantie n'interviendra que si l'obligation d'indemniser de l'autre assureur ne joue pas.
Informations destinées au consommateur/ Conditions d'assurance	Vous pouvez vous informer en détail sur les prestations et conditions de votre assurance quand vous le voulez. Il suffit de nous rendre visite sur le site officiel de la Deutsche Ärzteversicherung: www.aerzteversicherung.de Si vous avez besoin d'un certificat d'assurance en anglais ou français pour un séjour à l'étranger, n'hésitez pas à vous adresser à nous en écrivant à l'adresse suivante.
Que faire en cas de sinistre	Contactez-nous immédiatement à l'adresse suivante et indiquez votre numéro de police d'assurance: Deutsche Ärzteversicherung Allgemeine, 51171 Köln, Allemagne Tél.: +49 (0) 221/1 48-2 27 00 · Fax: +49 (0) 221/1 48-2 14 42 · E-mail: service@aerzteversicherung.de

Cologne,

Deutsche Ärzteversicherung Allgemeine
Zweigniederlassung der AXA Versicherung AG



Dr. Thilo Schumacher
Vorsitzender des Vorstands



Dr. Nils Reich
Mitglied des Vorstands

Seuls le texte allemand de l'accord-cadre sur l'assurance RC Professionnelle pour les étudiants en médecine et les médecins en perfectionnement membres du Hartmannbund – Rahmenvereinbarung zur Berufshaftpflichtversicherung für Medizinstudenten und Ärzte in der Weiterbildung im Hartmannbund – ainsi que les conditions d'assurance convenues font foi.